



Wallonie

Commune de GERPINNES

**URBANISME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

Le collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial (CoDT), le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme référencée au niveau communal 2021/017 et régional F0414/52011/UFD/2021/12/2141801.

Le Service Public de Wallonie – Mobilité et Infrastructures – Direction des Routes de Charleroi Rue de l'Ecluse 22 à 6000 Charleroi représentée par Monsieur Michel CHARLIER a introduit une demande de permis ayant trait à un projet sis Nationale 5 allant du Giratoire du Boulevard Joseph Tirou à 6000 Charleroi au giratoire « ma campagne » à 6280 Gerpinnes.

Le projet et les motifs d'enquête portent sur : **Modification de voiries, insertion d'une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) sur la N5, modification et réaménagement d'une partie du Boulevard Tirou depuis le giratoire Tirou vers Couillet en passant par l'Avenue de Philippeville et la Route de Philippeville, afin d'y incorporer une ligne de bus de type « BHNS », création d'un parking de persuasion et d'une piste cyclable du giratoire « ma campagne » au giratoire du Bultia. Dérogation aux articles 415 et 415/1 sur la réglementation relative aux personnes à mobilité réduite et écart aux prescriptions des schémas d'orientation local (SOL) référencés 52011-PCA-13-01 et 38-07.**

L'enquête publique réalisée en vertu des articles D.IV.40, D.IV.41, R.IV.40-1 7° du CoDT et en application du décret du 6 février 2014 relatif à la voirie communale, est affichée du 17/05/2021 au 22/06/2021 et se déroule du 22/05/2021 au 22/06/2021.

Le dossier peut être consulté sur le site internet suivant <https://bhnscharleroi.be/> ou durant les jours ouvrables uniquement sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance via l'adresse mail suivante : [urba@gerpinnes.be](mailto:urba@gerpinnes.be) ainsi qu'à l'administration communale de Gerpinnes sise avenue Astrid 11 à 6280 GERPINNES au 071/50.90.30.

	Matin	Après-midi
Lundi	De 8h30 à 12h	Fermé
Mardi	De 8h30 à 12h	Fermé
Mercredi	Fermé	De 13h30 à 20h
Jeudi	De 8h30 à 12h	Fermé
Vendredi	De 8h30 à 12h	Fermé

Suite à la pandémie du Covid 19, uniquement une personne non accompagnée sera invitée à se présenter lors du rendez-vous fixé (port du masque obligatoire). Afin de limiter les passages dans la maison communale, veuillez signaler votre présence à l'accueil lors de votre arrivée.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Monsieur LUCCA, téléphone 071/50.90.31.

Les réclamations et observations écrites, datées et signées, sont à envoyer du 22/05/2021 au 22/06/2021 au Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : collège communal de Gerpinnes, avenue Astrid 11 à 6280 GERPINNES.
- Par télécopie au 071/50.90.69.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@gerpinnes.be](mailto:urba@gerpinnes.be)

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : 2021/017

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées du 22/05/2021 au 22/06/2021 sur rendez-vous auprès de Monsieur LUCCA ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le mardi 22 juin 2021 à 13h à la maison communale de Gerpinnes avenue Astrid 11 bureau de l'urbanisme. Suite à la pandémie du Covid 19, uniquement des personnes non accompagnées (port du masque obligatoire et respect des distanciations) pourront se présenter sur rendez-vous à prendre au plus tard 24 heures à l'avance, via l'adresse mail suivante : [urba@gerpinnes.be](mailto:urba@gerpinnes.be) cette séance. Afin de limiter les passages dans la maison communale, veuillez signaler votre présence à l'accueil lors de votre arrivée.

Le Directeur Général,

Lucas MARSELLA

Le Bourgmestre,

Philippe BUSINE